

# Commission de Suivi de Site

16 mars 2023



**VYNOVA**  
Mazingarbe

# AGENDA

- Bilan des actions de prévention des risques industriels sur 2022
- Investissements et dépenses consacrées à la sécurité
- Bilan annuel du Système de Gestion de la Sécurité
  - Incidents et accidents
  - Formations à la sécurité
  - Audits internes et externes
- Bilan environnemental 2022
  - Rejets atmosphériques
  - Rejets aqueux
  - Gestion des déchets
- Programme 2023

# Prévention des risques industriels – Actions 2022

- Plan d'urgence :
  - ✓ Programme de formation des équipiers d'intervention (2 sessions)
  - ✓ Exercice annuel
- Dossiers de Porté à connaissance : 3<sup>ème</sup> voie dépotage MVC (projet abandonné en janvier 2023), nouvelles limites de propriété.
- Requalification de la sphère MVC par émissions acoustiques.
- Travaux pour installation arrosage des canalisations NH3 des tours aéroréfrigérantes.
- Mise à jour du Plan d'Opération Interne (post-Lubrizol)
- Dossier d'Evaluation des Risques sanitaires Monochlorure de Vinyle (MVC)
- Lancement de campagnes bimensuelles de mesures dans l'environnement
- Campagnes annuelles de mesures : rejets chaudières, émissions fugitives en MVC, auto-surveillance eau...
- Calculs et restitution des quotas CO2 suivant phase 4
- Commande d'un concentrateur pour réduction des consommations d'eau
- Fin du programme d'extension des clôtures (suite fermeture Maxam)
- Poursuite des actions de sécurisation cybersécurité

# Investissements consacrées à la sécurité

## Risques industriels :

- Arrosage canalisations ammoniacque des condenseurs évaporatifs : 101,7 k€
- Mise en place de niveaux haut sur ballon stoppeur des réacteurs : 80,8 k€
- Remplacement de bouteilles d'extinction (argon) : 70,1 k€

## Risques professionnels :

- Remplacement compresseur air respiratoire : 68 k€
- Remplacement du quai de chargement : 26,8 k€

## Sûreté :

- Installations clôtures (avec terrain ex Maxam + sphère) : 59,2 k€

## Environnement / Développement durable :

- Réduction de consommation d'eau par récupération des concentrats d'osmose : 157 k€
- Plan Clean Sweep en zone séchage + capteurs poussières : 104,2 k€

**Total : 667,8 k€**

# Dépenses consacrées à la sécurité

## Surveillance environnementale :

- Mesures des émissions fugitives en MVC : 13,6 k€
- Mesures MVC dans l'environnement : 38,8 k€
- Surveillance des Tours Aéro-Réfrigérantes : 5,6 k€
- Surveillance des émissions chaudières : 14,2 k€
- Validation des rejets CO2 par un organisme agréé : 3,5 k€
- Prélèvements et analyses sur Piézomètres : 3,7
- Contrôles inopinés DREAL : 5 k€

## Risques industriels / sûreté :

- Personnel spécialisé pour la surveillance sécurité de chantier : 18,1 k€
- Personnel spécialisé sûreté / intervention : 150 k€
- Service d'appel automatique POI – PPI (plans d'urgence) : 3.3 k€
- Service Météorage : 2.4 k€
- Vérification des sprinklers / diesels incendie : 15,6 k€
- Vérifications Electricité / Foudre : 21,8 k
- Vérifications des appareils à pression : 145,6 k€ (dont 58,8 pour requalification sphère)
- Vérifications Incendie – ARI (Appareils Respiratoires Isolants) : 8,4 k€

## Risques professionnels :

- Vérification des ambiances de travail : 8,7 k€
- Vérifications levage : 13,1 k€
- Vérifications Ventilation / aération : 4,3 k€

**Total : 475,7 k€**

# Bilan annuel du SGS – Incidents et accidents

**83 analyses simplifiées d'incidents** ont été complétées en 2022:

27 concernant des anomalies ou incidents à caractère sécurité / santé

26 concernant des anomalies ou incidents relatifs à la sécurité des procédés

11 reportant des anomalies ou incidents liés à l'environnement

3 reportant des évènements en lien avec la sûreté

16 suite à alerte foudre (check-list de vérification)

**6 arbres des causes** en découlant avec actions correctives et préventives enregistrées.  
La réalisation a été systématique après chaque soin infirmerie ou accident.

**12 analyses d'incident détaillées** ont été effectuées en complément (environnement ou sécurité de procédé)

**Aucun incident** n'a donné lieu à déclenchement du Plan d'Opération Interne.

# Bilan annuel du SGS – Actions de formation sécurité

## Formation des équipiers d'intervention

Des équipiers d'intervention sont présents dans chaque équipe postée, 4 équipiers sont désignés à chaque poste en plus du chef d'intervention.

49 équipiers d'intervention sont formés par des mises en situation et des formations théoriques à l'utilisation du matériel.

2 séances d'entraînement pour chaque équipe organisée en 2022 :

- Mise en œuvre de moyens incendie,  
Exercices de rapidité, équipements en binôme (3h)
- Théorie et exercice pratique de port de l'Appareil Respiratoire Isolant.  
Retour d'expérience sur incidents  
Exercices et contrôle de connaissances (7h)



**Exercice POI** prévu en décembre **reporté le 26 janvier** (conditions météo):  
Fuite MVC sur canalisation entre stockage principal et stockage secondaire.  
Scénario inopiné avec intervention terrain et cellule de crise.

# Bilan annuel du SGS – Actions de formation sécurité

## Sensibilisation annuelle Hygiène Sécurité Environnement

Pour l'ensemble du personnel sur 5 séances.

## Accueil des Entreprises Extérieures

**129** entreprises intervenantes différentes sont intervenues sur site en 2022.

**491** personnes ont suivi l'accueil HSE obligatoire avant intervention.

**84 %** des entreprises concernées certifiées ou en cours de certification MASE-UIC, système de management sécurité pour les entreprises intervenantes dans l'industrie chimique.

**155** plans de prévention rédigés avec les entreprises avec inspection commune préalable.

En moyenne, intervention de **41 personnes d'entreprises extérieures chaque jour**.

## Habilitations sécurité

Suivi du programme des habilitations sécurité

- Port du masque à air / ARI
- Accrocheurs de wagons
- Habilitations électriques
- Conduite de chariot élévateur
- Sauveteurs Secouristes du Travail

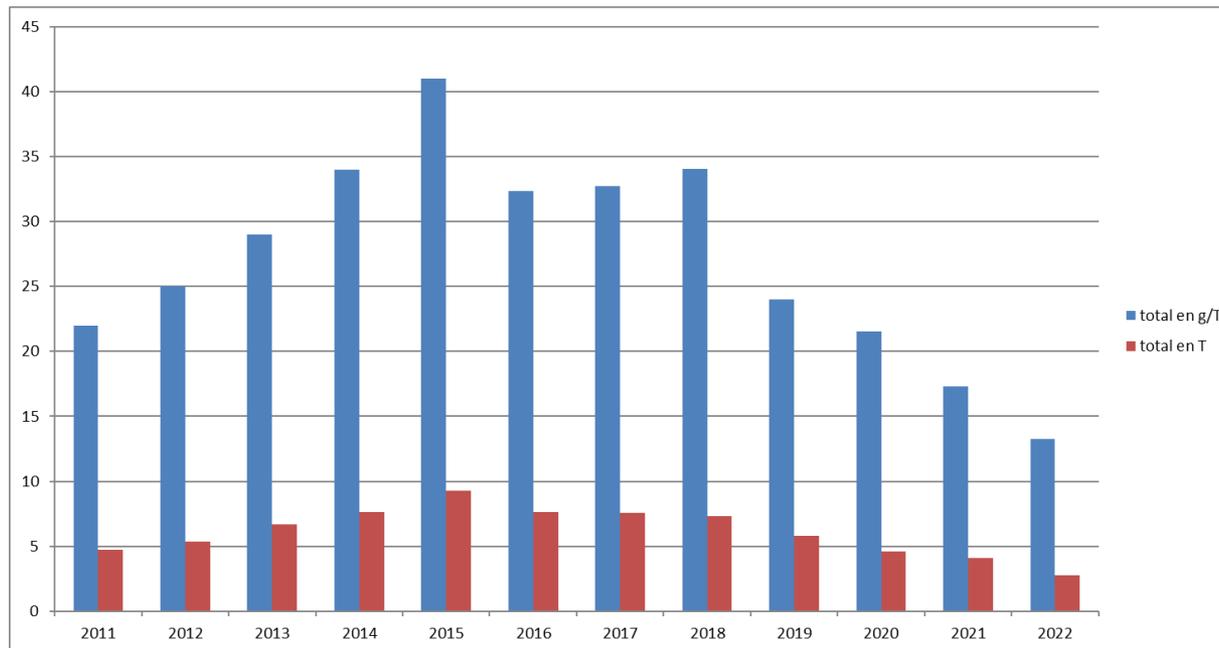
# Bilan annuel du SGS – Audits internes et externes

- 5 Audits internes VYNOVA répartis sur l'année 2022.
- 201 tournées HSE (contrôles opérationnels) + 116 causeries sécurité dans les services.
- Audit Bureau Veritas de suivi des certifications Qualité Sécurité Environnement réalisé [en décembre 2022](#).
- Visites d'inspection de la DREAL :
  - [Le 29 avril 2022](#) sur le thème de la sûreté  
1 non-conformité relevée concernant la hauteur d'une partie de clôture en arrière sphère.  
Edition d'un arrêté de mise en demeure le 5 août.  
Information de réalisation de travaux par courrier du 17 novembre. Contrôlé sur site par la DREAL le 26 janvier 2023.
  - [Le 17 juin 2022](#) sur le thème de la Gestion de la sous-traitance (en commun avec l'inspection du travail)  
Pas de non conformité, 3 observations.
- Contrôles inopinés annuels DREAL sur les Tours aéroréfrigérantes et rejets atmosphériques.

# Bilan environnemental - AIR

## Rejets atmosphériques de chlorure de vinyle

|        | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| g/t    | 22   | 25   | 29   | 34   | 41   | 32   | 33   | 34   | 24   | 22   | 17   | 13   |
| tonnes | 4.7  | 5.4  | 6.7  | 7.7  | 9.3  | 7.7  | 7.6  | 7.3  | 5.8  | 4,6  | 4,1  | 2.8  |



Moyenne annuelle 2022 des rejets en MVC : **13 g/t** soit **2,8 tonnes** (incidents compris)

Limite réglementaire = 100 g/t

# Bilan environnemental - AIR

## Rejets de poussières de Polychlorure de Vinyle

Rejets générés par les installations de séchage du produit.  
Mesure en continu sur chacune des cheminées du séchage mais  
réévaluation des capteurs de mesure sur 2022 suite à  
des difficultés de calage : les capteurs sont en cours de remplacement.

Cumul annuel 2022 sur la base d'une **estimation** à partir de la campagne  
de contrôle annuel : **10,9 tonnes**.

## Rejets de CO2

Rejets liés aux installations de combustion, calculés à partir des consommations en gaz naturel et du  
facteur d'émission fourni par GRTgaz.

Rejets calculés pour 2022 : **37 737 tonnes**.



VYNOVA est partenaire de l'Opération Clean Sweep®

Nous avons pour objectif de réduire nos rejets de matières  
plastiques dans l'environnement :

- Pertes de PVC dans nos eaux résiduaires
- Envois de PVC (Cheminées – Chargement – Transport)



# Bilan environnemental - AIR

## Legionelles

Surveillance des 5 Tours Aéroréfrigérantes du site par prélèvements et analyses mensuelles.

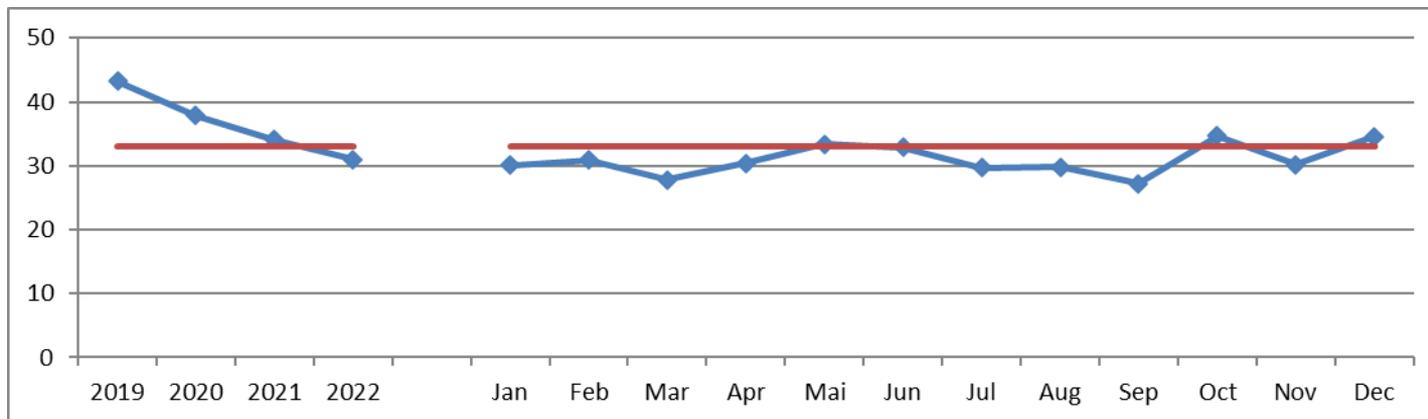
Analyses effectuées par un laboratoire externe, résultats transmis à la DREAL chaque mois et transmission d'un bilan annuel.

Aucun dépassement de seuil 1000 UFC/l (unités formant colonies par litre) en Legionella specie (pneumophila non détectée) signalé sur l'année.

# Bilan environnemental - EAU

## Rejets aqueux – paramètre MES ( Matières en Suspension)

|            | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |  | Jan | Feb | Mar | Apr | Mai | Jun | Jul | Aug | Sep | Oct | Nov | Dec |
|------------|------|------|------|------|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Conc(mg/l) | 43,2 | 37,9 | 34,1 | 31,0 |  | 30  | 31  | 28  | 30  | 33  | 33  | 30  | 30  | 27  | 35  | 30  | 35  |



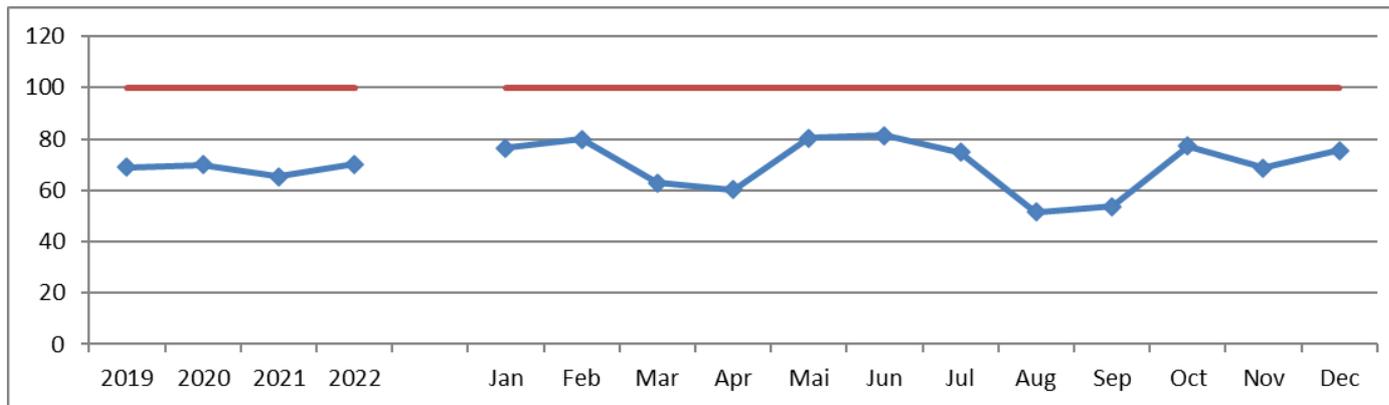
Moyenne annuelle de MES émises en 2022 : **31 mg/l** soit un flux annuel de **30 tonnes** (82,9 kg/jour).

Limite réglementaire = 33 mg/l de concentration et 117 kg/jour en flux.

# Bilan environnemental - EAU

## Rejets aqueux – paramètre DCO ( Demande Chimique en Oxygène)

|             | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | Jan | Feb | Mar | Apr | Mai | Jun | Jul | Aug | Sep | Oct | Nov | Dec |
|-------------|------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Conc (mg/l) | 68,9 | 70,0 | 65,4 | 70,2 | 76  | 80  | 63  | 60  | 80  | 81  | 75  | 51  | 54  | 77  | 69  | 76  |



Moyenne annuelle de DCO émise en 2022 : **70,2 mg/l** soit un flux annuel de **69,4 tonnes** (190 kg/jour).

Limite réglementaire = 100 mg/l de concentration et 340 kg/jour en flux.

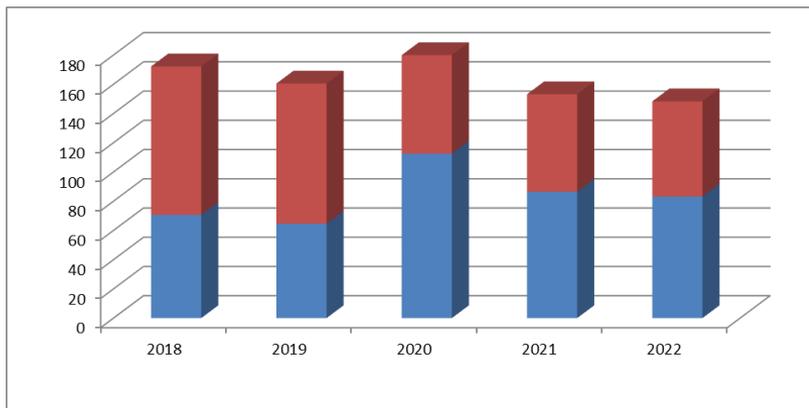
## Rejets aqueux – paramètre Chlorures

Moyenne annuelle de Chlorures émise en 2022 : **85,1 mg/l** soit un flux annuel de **83,6 tonnes** (229 kg/jour).

Limite réglementaire = 150 mg/l de concentration et 400 kg/jour en flux.

# Bilan environnemental

## DECHETS



En 2022 :

83,2 tonnes de déchets spéciaux

65,1 tonnes de déchets non dangereux

Les déchets sont évacués par des prestataires spécialisés vers les filières adaptées.

Les déchets dits spéciaux sont désormais suivis via l'application Track déchets.

## BRUIT

Aucune anomalie sur ce thème.

# Programme 2023

La maîtrise des risques industriels fait partie des **objectifs prioritaires** déclinés dans nos Plans d'Actions Prioritaires établis au semestre.

Quelques exemples d'actions programmées en 2023 :

- Plan d'urgence :
  - Exercice POI
  - Formation des équipiers d'intervention
  - Achat d'un nouveau VPI (Véhicule de Première Intervention)
- Programme de formations et habilitations sécurité
- Poursuite révision quinquennale HAZOP (analyse des risques industriels)
- Actions pour renforcement de la cybersécurité
  
- Finalisation de l'étude chaudière Biomasse – demande d'autorisation
- Dossier de réexamen IED – BREF WGC
- Installation d'un concentrateur pour réduction des consommations d'eau
- Suivi de chantier nouveau Transfo 225 kV
- Projet REUSE (recyclage d'eau) en partenariat avec VEOLIA
  
- Campagne annuelle de mesures des émissions fugitives en MVC
- Campagnes de mesures MVC dans l'environnement
- Campagnes de mesures de polluants sur chaudières
- Actions en lien avec l'Opération Clean Sweep